

Approche de la valeur d'une entreprise

SARL S. M. Montoya, dirigeant M SOURDY

L'activité de ferronnerie, métallerie, verrerie~~des~~ Montoya existe depuis 1968. Elle a été reprise par M Sourdy en 2002 dans le cadre de la SARL SM Montoya. M Sourdy, ferronnier également, tout en bénéficiant des savoir-faire des salariés restés dans la société a su donner à cette entreprise un nouvel élan et développer l'offre de services. L'entreprise se caractérise aujourd'hui par son expérience mais aussi par sa créativité avec la réalisation de nouveaux modèles. S.M. Montoya bénéficie donc d'une très bonne notoriété. La société communique par ailleurs sur son site internet, figure dans les pages jaunes et utilise de nombreux supports (plaquettes, cartes...)

La clientèle se décompose de la manière suivante :

- Particuliers : 70%
- Architectes : 15%
- Administrations, mairies : 15%

SM Montoya occupe trois personnes :

- Le chef d'entreprise qui est plus dans son rôle de gestionnaire et de commercial. C'est également lui qui valide ou crée les modèles de travail. Il réalise également certaines finitions ;
- Un compagnon à la fabrication plus spécialisé dans le façonnage et la soudure ;
- Un compagnon à la fabrication : plus spécialisé dans la forge.
Il est fait appel à la sous-traitance notamment pour des découpes spécifiques, le pliage ou le cintrage des pièces.

L'atelier est situé depuis toujours dans un secteur pavillonnaire.

1- Eléments comptables hors taxe, en kilos euros

	Estimation 2010	2009	2008	2007	2006
Chiffre d'affaires	310/320	312	463	432	387
% d'achats		10%	9%	7.6%	7.2%
Charges externes		82	93	105	94
dont Sous-traitance		21	24	nc	nc
Rémunération du personnel		108	159	154	130
dont dirigeant RSI		16,8	30	36	
Amortissement		7	9	4	5
Résultat d'exploitation		-3	43	50	25
Résultat	10/15	1	38	41	19

Le matériel vaut environ 13000 euros fin 2009. L'entreprise utilise deux véhicules, un doblo et un ducato

A priori pas de travaux de mises aux normes à prévoir

En 2008 : l'entreprise compte 5 personnes et un apprenti

Remarques

- Un des salariés à plus de 20 ans d'ancienneté et prend sa retraite dans deux ans.
- Il y a un bail 3/6/9 qui a pris fin en janvier 2011. Se pose la question du renouvellement du bail.
- Le besoin en trésorerie est modéré, l'entreprise dispose de bonnes disponibilités.
- Il y a peu de stock

- La société n'est pas endettée.
 - Des charges disparaissent en 2010 (notamment les frais de foire et exposition : 7800 euros, l'assurance licenciement : 897 euros...)
- C'est une très belle entreprise qui malgré la crise présente de bons résultats.

Evaluation - Valeur du fonds de commerce

L'évaluation d'un fonds de commerce prend en considération trois éléments principaux :

- ✓ La valeur patrimoniale : on estime le matériel, la valeur commerciale de l'emplacement, éventuellement les capacités de stockage et le potentiel de développement.
- ✓ La valeur de rentabilité qui correspond au bénéfice réalisé par l'entreprise et par conséquent à la capacité d'investissement une fois le revenu du dirigeant d'entreprise décompté.
- ✓ Les valeurs de marché constatées localement (sur la base de notre observatoire de ventes des fonds artisanaux et des fonds de commerce) et sur le plan national à partir des barèmes fiscaux.

Les ventes de petites entreprises artisanales dans lesquelles tout est centré sur le savoir-faire du chef d'entreprise s'assimilent souvent à des ventes de clientèles. Ces dernières s'évaluent en moyenne entre 10% et 30% du chiffre d'affaires moyen.

Par ailleurs, il n'y a pas de barèmes de services fiscaux proches de cette activité mais on aura par exemple des prix :

- entre 25% et 35% du chiffre d'affaire moyen pour les activités d'ébénisterie-menuiserie. On serait donc sur un minimum d'environ 86000 euros

- entre 30% et 40% du chiffre d'affaire moyen pour les activités de liées à la serrurerie, électricité.

Attention ces barèmes sont souvent en décalage pour les petites entreprises et ne sont pas publiés depuis 2008.

- En tout état de cause sur la base d'une activité autour de 315 000 euros de chiffre d'affaires et à condition que le bail soit renouvelé et sans investissement majeur,

le fonds peut être évalué autour de 110 000 euros.

Notons que cette valeur est une valeur de rentabilité. Ce n'est pas toujours le prix de vente définitif. C'est une valeur raisonnable économiquement parlant et difficile à dépasser par contre.

Le prix de vente peut être minoré si l'on tient compte du fait que la clientèle de particuliers est de plus en plus volatile (confirmer la répartition de la clientèle en 2010).

En outre, la barre des 100000 euros peut être un seuil psychologique. Mais ce serait sans tenir compte de la notoriété de l'entreprise.

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SARL SM MONTOYA</u>		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*										Néant ☐	
CADRE A		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY			EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE			PF		PG		PH			
Terrains			PI			PJ		PK		PL			
Constructions			PM			PN		PO		PQ			
			PR			PS		PT		PU			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PV			PW		PX		PY			
Autres			PZ	12 639		QA		231		QB		12 870	
Autres immobilisations			QD	1 715		QE		629		QF		2 345	
corporelles			QH	5 710		QI		2 750		QJ		8 460	
			OL	6 337		QM		1 499		QN		7 835	
			QP			QR		QS		QT			
TOTAL III			QU	26 401		QV		5 108		QW		31 510	
TOTAL GÉNÉRAL (I-II+III)			QN	26 401		QP		5 108		QR		31 510	

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilités amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL I										
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL II										
Terreurs	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
Immobilisations en am des constructions	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Autres immobilisations matérielles et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Immobilisations en am des constructions	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
Matériel bureau et outillage mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
Autres immobilisations matérielles et outillage	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
NL				NM			NO			
TOTAL IV										
NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	NZ			
NP + NQ + NR										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										
NW										

Formulaire obligatoire l'article 31-A
du Code Général des Impôts

Designation de l'entreprise : SARL SM MONTOYA

Néant ☐

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice *	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger (constituées avant le 1/1/1992 *	IA		IB		IC		ID	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1/1/1992 *	IE		IF		IG		IH	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies I1 du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
Provisions pour dépréciation	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
	sur	6A		6B		6C		6D	
	- incorporelles	6E		6F		6G		6H	
	- corporelles	02		03		04		05	
	- titres mis en équivalence	9U		9V		9W		9X	
	- titres de participation	06		07		08		09	
	- autres immobilisations financières (1) *	6N		6P		6R		6S	
	Sur stocks et en cours	6T		6U		6V	1 493	6W	1 493
	Sur comptes clients	6X		6Y		6Z		7A	
Provisions pour dépréciation	Autres provisions pour dépréciation (1) *	7B		7C		7D		7E	
	TOTAL III	7F		7G		7H		7I	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		7D		7E		7F	
	Dont dotations et reprises	UE		UE		UF		UH	
	- d'exploitation	UE		UE		UF		UH	
	- financières	UE		UE		UF		UH	
	- exceptionnelles	UE		UE		UF		UH	
		UE		UE		UF		UH	
		UE		UE		UF		UH	
		UE		UE		UF		UH	

O:ADARUS Informations

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

F5 Form

C5111.10016

Désignation de l'entreprise : SARL SM MONTOYA

Neant

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an	
DE L'ACTIF									
IMMOBILISÉ									
Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN	
Prêts (1) (2)				UP		UR		US	
Autres immobilisations financières				UT		UV	(0)	UW	4 033
Clients douteux ou litigieux				VA		3 570		3 570	
Autres créances clients				UX		11 481		11 481	
Créance représentative de titres (Précision pour dépréciation prévue ou remise en garantie * antérieurement constatée *)				ZI					
Personnel et comptes rattachés				UY					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ					
Etat et autres				VM					
collectivités				VB		7 788		7 788	
publics				VN					
Divers				VP					
Groupe et associés (2)				VC					
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR		720		720	
Charges constatées d'avance				VS		3 805		3 805	
TOTALX				VT		31 397	VU	27 364	VV
				VD					4 033
Renvois				VE					
(1)		- Prêts accordés en cours d'exercice		VF					
(2)		- Remboursements obtenus en cours d'exercice							
(2)		Prêts et avances consentis aux associées (personnes physiques)							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y					
Autres emprunts obligataires (1)				7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)				VG					
à 1 an maximum à l'origine				VII	2 370	1 342		1 028	
à plus de 1 an à l'origine									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A					
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	38 002	38 002			
Personnel et comptes rattachés				8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	15 709	15 709			
Etat et autres				8E	399	399			
collectivités				VW	1 681	1 681			
publics				VX					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				VQ	491	491			
Groupe et associés (2)				8J					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				VI	5 359	5 359			
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *				8K					
Produits constatés d'avance				ZZ					
TOTALX				8L	20 986	20 986			
				VY	84 996	VZ	83 968	1 028	
Renvois				VJ	2 700	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associées personnes physiques	VL	
(1)		Emprunts souscrits en cours d'exercice		VK	3 220	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Désignation de l'entreprise : SARL SM MONTOYA

I. SUIVI DES DÉFICITS

Néant ☒

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)

Déficits imputés (total des lignes XB et XI du tableau 2058-A)

Déficits reportables (différence K4 - K5)

Déficits de l'exercice (Tableau 2058-A, ligne XO)

Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis AL 1er du CGI. dotations de l'exercice

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis AL 2 du CGI *

Provisions pour risques et charges *

(à détailler, sur feuille séparée)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
		ZV	ZW
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
	YN		YO

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

à reporter au tableau 2058-A :

ligne WI

ligne WU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédentCONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS
(art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI			

CRÉDITS D'IMPÔTS

Credit d'impôt en faveur de la recherche	JQ	Credit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	JR	Credit d'impôt famille	JS
Reduction d'impôt en faveur du mécénat	JT	Credit d'impôt investissement en Corse	JU	Credit d'impôt en faveur de l'apprentissage	JV
Credit d'impôt afférant aux valeurs mobilières (BIC)	JW	Autres imputations	JX		

L'entreprise diligente, pénale, fiscale
à son Code Général des Impôts

Désignation de l'entreprise : SARL SM MONTOYA

Néant ☐ •

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		0C	112 830
	Résultat de l'exercice précédaient celui pour lequel la déclaration est établie		0D	769
AFFECTATIONS	Prélèvements sur les réserves (à détailler)			
	Sous total (à reporter dans la colonne de droite)		0E	
	TOTAL I		0F	113 599
	- Réserve légale		ZB	
	- Autres réserves		ZD	
	Dividendes		ZE	20 800
AFFECTATIONS	Autres répartitions		ZF	
	Report à nouveau		ZG	92 799
	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZH	113 599

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

EXERCICE N-1	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	Y0	Y1	Y0	Y1
EXERCICE N-1	Engagements de crédit-bail mobilier		YR	
	Engagements de crédit-bail immobilier		YS	
	Effets portés à l'escompte et non échus		YT	73 106
	Sous-traitance		YO	21 069
	Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)		YX	21 689
	Personnel extérieur à l'entreprise		YU	
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		YS	6 224
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV	
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		YU	21 808
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ	122 827
TVA	Taxe professionnelle *		YV	3 942
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)		YZ	1 062
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		YX	5 004
	Montant de la T.V.A. collectée		YY	25 479
DIVERS	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	26 657
	Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle soumise au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2010) *		ZB	63 756
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *		ZC	
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		ZD	
RÉGIME DE GROUPE *	Plus-values à 15 %		ZJ	
	Plus-values à 19 %		ZK	
	Plus-values à 15 %		ZL	
	Plus-values à 19 %		ZM	
RÉGIME DE GROUPE *	Indiquer 1 pour Société mère, 2 pour filiale		ZN	
	N° SIRET de la société mère		ZO	
	N° SIRET de la société mère		ZP	
	N° SIRET de la société mère		ZQ	

Selon le cas, indiquer 1 si bénéfice consolidé, 2 si bénéfice intergroupe, 3 si régime de groupe

- numéro de centre de gestion agréé *

- Effectif moyen du personnel *

(dont : apprentis :)

handicapés :)

Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *

- Filiales et participations : La liste prévue par l'art. 38 II de l'ann III au C.G.I. (tableau 2059-G) doit être jointe obligatoirement à la présente déclaration.

Si absence de filiales et participations, cocher 0

Si présence de filiales et participations, cocher 1

ZR

0

Désignation de l'entreprise : SARL SM MONTOYA

Néant ☒

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ②
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16% ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16% ④
① Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
N-3			
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

Moins-values nettes à
long terme
subies au
cours des
dix exercices
antérieurs
(montants
restant à
déduire à la
clôture du
dernier
exercice)

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme		Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ⑦	À 19% ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % ou à 16,5 % (1) ⑤	⑥		
① Moins-values nettes N							
N-1							
N-2							
N-3							
N-4							
N-5							
N-6							
N-7							
N-8							
N-9							
N-10							

Moins-values nettes à
long terme
subies au
cours des
dix exercices
antérieurs
(montants
restant à
déduire à la
clôture du
dernier
exercice)

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme affectées aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

15

formulaire obligatoire
à remplir pour le
calcul de l'impôt
sur le revenu

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise		SARL SM MONTOYA				Néant ☒	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés		4					
- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés		5					
- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés		6					
TOTAL (lignes 4 et 5)		7					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice		(ligne 3 - ligne 6)					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice		réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année		montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice	
(1)		(2)		(3)		(4)	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Famille obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SARL SM MONTOYA</u>		Néant ☐	
Exercice ouvert le : <u>01012010</u>		et clos le : <u>31122010</u>	
		Durée en nombre de mois <u>12</u>	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises		OA	
Production vendue - Biens		OB	
Production vendue - Services		OC	307 699
Production stockée		OD	(3 966)
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)		OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun		OH	324
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL	
TOTAL 1		OM	304 057
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douanes compris)		ON	
Variation de stock (marchandises)		OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		OP	21 059
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		OQ	364
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		OR	101 455
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OT	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		OW	0
Abandons de créances à caractère financier (en partie)		OX	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.		OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
TOTAL 2		OJ	122 878
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		OG	181 178

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(1)

Néant

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 0 N° SIRET 4 4 0 9 9 6 6 0 1 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL SM MONTOYA

ADRESSE (vnc) 22 RUE DES BLEUETS

CODE POSTAL 91270 VILLE VIGNEUX SUR SEINE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 P4 80

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique SOURDY Prénom(s) MARC

Naissance : Date 290952 N° Département 75 Commune PARIS VII Pays FRANCE

Adresse : N° 47 Voie ROUTE NEUVE

Code postal 91940 Commune GOMETZ LE CHATEL Pays FRANCE

Titre (2) Mme Nom patronymique LE BERRE Prénom(s) ANNTF

Naissance : Date 200447 N° Département 91 Commune LONGJumeau Pays FRANCE

Adresse : N° 47 Voie ROUTE NEUVE

Code postal 91940 Commune GOMETZ LE CHATEL Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, Mme pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 0 N° SIRET 4 4 0 9 9 6 0 1 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL SM. MONTOYA

ADRESSE (voie) 22 RUE DES BLEUETS

CODE POSTAL 91270 VILLE VIGNEDUX SUR SEINE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse : N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse : N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse : N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse : N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse : N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse : N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse : N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse : N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/2010	et clos le	31/12/2010	Régime simplifié d'imposition	☐	Régime réel normal	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe							
Adresse du service							
S.I.E							
2 RUE DU STADE							
où doit être déposée cette déclaration							
91338 YERRES CEDEX							
A IDENTIFICATION							
SARL SM MONTOYA							
Identification du destinataire							
22 RUE DES BLEUETS							
91270 VIGNEUX SUR SEINE							
651 317978 N° dossier N° Siret 44099660100017							
B ACTIVITÉ							
Activités exercées (souligner l'activité principale)							
Menuiserie métallique Serrurerie							
Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐							
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)							
1 Résultat fiscal							
Bénéfice imposable au taux de 33, 1/3 %							
0							
Bénéfice imposable au taux de 15 %							
2 662							
Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 572 du 2033B)							
2 Plus-values							
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059A ou 591 du 2033C) (sous déduction du montant imposé à 15 % du cadre 1)							
Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %							
Autres plus-values imposables au taux de 19 %							
Plus-values à long terme imposables au taux de 0 %							
Plus-values exonérées art. 238 quinquies							
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2							
Entreprises nouvelles art 44 sexies							
Jeunes entreprises innovantes							
Zones franches urbaines							
Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies							
Zones de compétitivité							
Autres dispositifs							
Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies							
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)							
Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %							
Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66.66 %).							
D IMPUTATIONS (cf. page 4)							
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066							
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. page 4)							
Ebis COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DE L'ENTREPRISE							
Pour les entreprises inno établissemnts et n'employant pas de salariés exerçant une activité de plus de 3 mois dans plusieurs communes (Chantiers, Missions,...), en cochant cette case vous êtes dispensés de déposer une 1330-CVAE ☒							
Valeur ajoutée de référence							
181 178							
Chiffre d'affaire de référence							
307 699							
Pour le calcul de la valeur ajoutée et du chiffre d'affaire, se reporter à la notice de la 1330-CVAE.							
Facilitez-vous l'impôt et faites vos démarches sur internet avec le site www.impots.gouv.fr							
CGA ☐ Visur conventionné ☐							
Nom, adresse, téléphone, télécopie :							
- Professionnel de l'expertise comptable :							
- Conseil :							
- CGA :							
- n° d'agrément du CGA							
A VIGNEUX SUR SEINE, le 22/03/2011							
Signature et qualité du déclarant							
Mr SOURDY Marc							
3 rue de l'artisanat 91210 DRAVEIL							

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

Désignation de l'entreprise	SARL SM
et Date de clôture de l'exercice	31/12/2010

SARL SM MONTOYA

31122010

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

**F | RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES,
AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS (Voir renvoi page 4)**

DISTRIBUÉS
(Voir renvois page 4)

	Payées par la société elle-même			
	(a)	(b)		
	Payées par un établissement chargé du service des titres		(c)	(d)
1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts 4				
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) 5				
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus 6				
(A préciser par nature sur les lignes e à h)				
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI 7				
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				
7. Montant des revenus répartis 8				
total (a à h)				

G | RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

[illegible]

5m Euro

1000

Désignation de l'entreprise : SARL SM MONTOYA

Adresse de l'entreprise 22 RUE DES BLEUETS

91270 VIGNELX SUR SEINE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 4 0 9 9 6 6 0 1 0 0 0 1 7

Néant ☐ *

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 13 11 22 01 01 Net 3	N-1 13 11 22 00 09 Net 4
Capital souscrit non appelé		AA			
Frais d'établissement *		AB	AC		
Frais de développement *		CX	CQ		
Concessions, brevets et droits similaires		AF	AG		
Fonds commercial (1)		AH	AI	99 092	99 092
Autres immobilisations incorporelles		AJ	AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	AM		
Terrains		AN	AO		
Constructions		AP	AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	AS	12 870	231
Autres immobilisations corporelles		AT	AU	18 640	12 824
Immobilisations en cours		AV	AW		
Avances et acomptes		AX	AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	CT		
Autres participations		CU	CV		
Créances rattachées à des participations		BB	BC		
Autres titres immobilisés		BD	BE	139	139
Prêts		BF	BG		
Autres immobilisations financières*		BH	BI	4 033	4 225
TOTAL (II)		BJ	BK	31 510	112 794
Matières premières, approvisionnements		BL	BM	1 826	2 190
En cours de production de biens		BN	BO		3 966
En cours de production de services		BP	BQ		
Produits intermédiaires et finis		BR	BS		
Marchandises		BT	BU		
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW		
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	BY	1 493	13 559
Autres créances (3)		BZ	CA		8 508
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	CE		37 838
Disponibilités		CF	CG		9 088
Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI		3 805
TOTAL (III)		CJ	CK	1 493	74 623
Frais d'émission d'emprunt à évaluer		CW			
Primes de remboursement des obligations		CM			
Écart de conversion actif*		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	33 002	187 418
Renvois : (1) Dont droit au bail					167 447
Classe de réserve de propriété *					
Immobilisations					
Créances					
En Euros					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT

CREANCES

DIVERS

Comptes de régularisation

Renvois : (1) Dont droit au bail

Classe de réserve de propriété *

Immobilisations

Stocks

(3) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

(0) (5) Part à plus d'un an

CR

Créances

Désignation de l'entreprise : SARL SM MONTOYA

Néant ☐ *

CAPITAUX PROPRES

Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000)

Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...

Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence **EK**)

Réserve légale (3)

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions
pour fluctuation des cours **B1**)Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat
d'oeuvres originales d'artistes vivants* **EJ**)

Report à nouveau

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)

Subventions d'investissement

Provisions réglementées *

TOTAL (I)

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL (II)

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL (III)

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)

Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs **EI**)

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

Produits constatés d'avance (4)

TOTAL (IV)

Ecart de conversion passif *

(V)

TOTAL GÉNÉRAL (I à V)

(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital

Réserve spéciale de réévaluation (1959)

(2) Dont Ecart de réévaluation libre

Réserve de réévaluation (1976)

(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *

(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP

REVOIS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Déclaration de l'entreprise :

SARL SM MONTOYA

Exercice N

N°

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Exercice N		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	Exercice (N-1)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens* services* }	FD	FE	FF			
		FG	307 699 FH	FI	307 699	312 02	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	307 699 FK	FL	307 699	312 02	
Production stockée*			FM	(3 966)	(1 72		
Production immobilisée*			FN				
Subventions d'exploitation			FO		75		
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP				
Autres produits (1) (11)			FQ	324	251		
Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	304 057	310 627		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*		FS				
	Variation de stock (marchandises)*		FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*		FU	21 059	28 648		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*		FV	364	3 694		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *		FW	122 827	81 829		
	Impôts, taxes et versements assimilés*		FX	4 607	5 004		
	Salaires et traitements*		FY	85 498	107 711		
	Charges sociales (10)		FZ	60 334	79 649		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions }		GA	5 108	6 711	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GB			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GC	1 493			
	Autres charges (12)		GD				
			GE	0	87		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	301 291	313 332	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG	2 766	(2 705)	
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)	GI				
	Produits financiers de participations (5)		GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		GL	3	3		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		GM				
	Différences positives de change		GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		GO	1	0		
	Total des produits financiers (V)		GP	4	4		
			GQ				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*		CR	114	342		
	Intérêts et charges assimilées (6)		CS				
	Différences négatives de change		CT				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		CU	114	342		
	Total des charges financières (VI)		CV	(110)	(338)		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GW	2 656	(3 043)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT